



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Logement social

Question écrite n° 46491

Texte de la question

M. Jean-Pierre Michel appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme sur les modifications du système de financement du logement social neuf instituées le 1er octobre dernier. Les modifications instaurées engendrent de graves difficultés et les maîtres d'ouvrage HLM (office, OPAC ou SA) sont contraints de reformuler les plans de financement de logements dont les marchés sont pourtant signés. Le démarrage de nombreux chantiers est ainsi retardé de plusieurs semaines, ce qui dans une conjoncture difficile pour le bâtiment (le bâtiment a perdu 50 000 emplois l'an dernier) accentue les difficultés des entreprises de ce secteur. Certaines d'entre elles sont contraintes à des mesures de chômage technique. Pour remédier à ces difficultés et éviter qu'un certain nombre d'entreprises ne soient contraintes au dépôt de bilan, il lui demande de prendre d'urgence des mesures transitoires pour que les marchés signés soient lancés sans délai supplémentaire.

Texte de la réponse

La réforme de l'aide publique à la construction de logements locatifs sociaux (PLA) permet de maintenir le programme physique de PLA au haut niveau de 80 000, dans le cadre d'une politique économique visant à stabiliser la dépense publique et à réduire les prélèvements obligatoires. La mise en œuvre de cette réforme au 1er octobre 1996 a permis d'engager 24 000 logements au dernier trimestre 1996, malgré un contexte de forte régulation budgétaire. La neutralité financière de cette réforme est globalement assurée : les écarts d'aide lors du montage d'opérations sont compensés par l'avantage de trésorerie résultant du rythme plus rapide de versement de l'aide fiscale que celui des acomptes de subvention, par l'application de l'aide fiscale à l'intégralité du coût final de l'opération, quels que soient les surcoûts éventuels en travaux ou honoraires, et enfin par l'abaissement à 4,3 % contre 4,8 % du taux de préfinancement du PLA.

Données clés

Auteur : [M. Michel Jean-Pierre](#)

Circonscription : - RL

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46491

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : équipement, logement, transports et tourisme

Ministère attributaire : équipement, logement, transports et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 décembre 1996, page 6700

Réponse publiée le : 10 mars 1997, page 1211